

# LES COMPTES MUTUALISÉS



*Vous avez votre résidence principale et à proximité immédiate (soit au rez-de-chaussée ou à côté) un local professionnel ou un gîte au même nom, vous pouvez opter pour des comptes mutualisés.*

## Quel est votre équipement ?

Vous présentez les bacs sur un emplacement défini. C'est **1 SEUL** point de collecte et vous disposez de **12** levées du bac noir comprises dans le forfait. Au-delà, une part variable est appliquée.

### Volume du bac d'ordures ménagères résiduelles

 **120 L**

 **180 L**

 **240 L**

 **360 L**

 **660 L**

### Volume du bac de papiers et d'emballages

 **180 L**

 **240 L**

 **360 L**

 **360 L**

## Quelle est la facturation appliquée ?



Vous disposez de **2** comptes clients : 1 personnel et 1 professionnel.

Pour vos **2** factures, vous pourrez choisir :

- d'affecter l'abonnement de la part fixe à 1 seul compte,
- de déterminer un % de répartition sur l'équipement sur chaque compte : 20-80% ou 50-50% pour la part proportionnelle.
- s'il y a une part variable, elle sera affectée selon le même % de répartition des 2 comptes.



Besoin d'un PASS déchets ? | Une question sur votre mode de collecte ? | Où est la déchèterie la plus proche de CHEZ VOUS ? | Besoin d'un composteur ? | Un doute sur le tri ?

### SIMER / ÉCO-PÔLE

La Poudrerie 86 320 SILLARS

05 49 91 96 42

ecopole@simer86.fr

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h  
et 13h30 à 17h

### SIMER / AGENCE LOCALE

1 Rue du chemin vert

86 400 CIVRAY

05 49 97 59 50

redevance.cccp@simer86.fr



[www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)

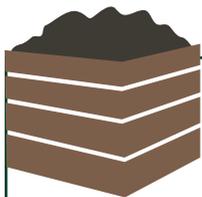


FACEBOOK/SIMER



l'application





Pour réduire le contenu de votre sac noir, pensez à composter, deux cas :

**Vous avez la place de mettre un composteur individuel ?**  
Le SIMER vend des composteurs à tarif réduit.

**Vous n'avez pas envie ou pas assez d'espace ?**

Des composteurs collectifs sont disponibles sur certaines communes. Ils sont géolocalisés sur [simer86.fr](http://simer86.fr) ou l'appli. Vous pouvez vous rapprocher de votre mairie pour étudier une installation.

## VOS ÉQUIPEMENTS POUR BIEN TRIER

à retrouver sur l'appli ou [simer86.fr](http://simer86.fr)

EN ACCÈS LIBRE



composteur



borne à verre



déchèterie



PAC\* du tri  
(tous les emballages  
et les papiers en vrac)

ACCÈS AVEC  
UN PASS



borne vêtements,  
linge de maison  
et chaussures  
(en sacs fermés)



PAC\* des déchets  
non recyclables  
(en sacs noirs bien fermés)

\* PAC : Point d'Apport Collectif



**Les sacs au pied des points d'apport collectif sont considérés comme des dépôts sauvages.**

**L'usager est passible d'une amende.**

**Leur ramassage engendre des coûts supplémentaires pour la collectivité.**



Article R632-1 du code pénal : Contravention de 150€ dans le cadre de dépôt de déchets au pied d'une colonne d'apport

Article R634-2 du code pénal : Contravention de 750€ pour abandon de déchets dans un lieu public ou privé

Article R635-8 du code pénal : Contravention 1500€ pour dépôt sauvage commis à l'aide d'un véhicule et confiscation du véhicule



Besoin d'un PASS déchets ? | Une question sur votre mode de collecte ? | Où est la déchèterie la plus proche de CHEZ VOUS ? | Besoin d'un composteur ? | Un doute sur le tri ?

### SIMER / ÉCO-PÔLE

La Poudrerie 86 320 SILLARS

05 49 91 96 42

[ecopole@simer86.fr](mailto:ecopole@simer86.fr)

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h  
et 13h30 à 17h

### SIMER / AGENCE LOCALE

1 Rue du chemin vert

86 400 CIVRAY

05 49 97 59 50

[redevance.cccp@simer86.fr](mailto:redevance.cccp@simer86.fr)



[www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)



FACEBOOK/SIMER



l'application

